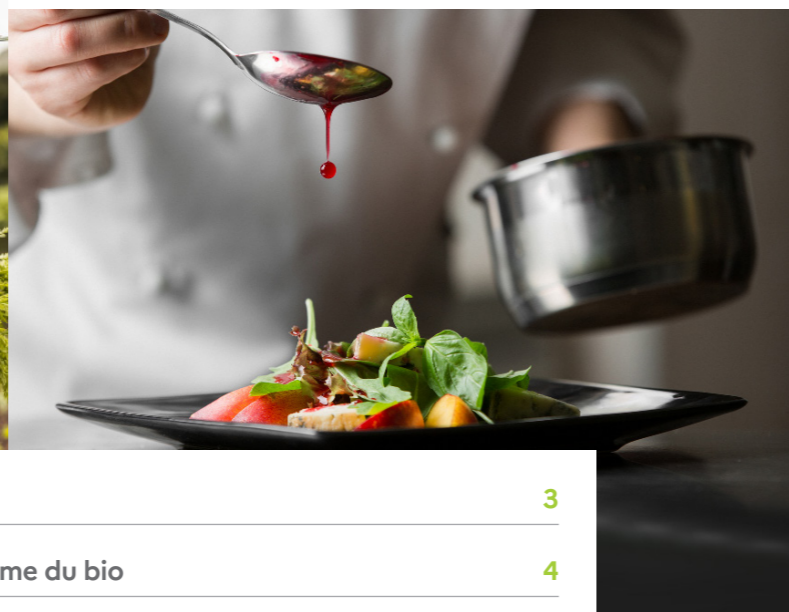




Rapport d'activité 2021



Sommaire



Édito	3
L'Agence BIO, au cœur de l'écosystème du bio	4
Nos défis	6
Expliquer et promouvoir l'agriculture et l'alimentation biologiques	8
Soutenir et structurer les filières bio	14
Le Club des financeurs de l'Agence BIO	18
Le bio et l'Agence BIO au fil du temps	20
Produire les données du secteur bio	28
Augmenter la part du bio en restauration collective et commerciale	32
Être l'instance de référence du bio	34

Édito



Par

Laure Verdeau

Directrice de l'Agence BIO

La transition alimentaire est en route, mais elle n'est pas sur un sentier tranquille, elle peut parfois prendre des détours, du retard...

2021 fut la première année où le secteur bio a connu une croissance bonne, certes, mais moins rapide, qui a suscité les premières interrogations sur l'adéquation offre-demande.

Pourtant, 2021 est une année qui s'est placée dans l'ambition du bio pour tous, puisque les nouveaux venus au bio ont été les ouvriers, les employés, les jeunes... Preuve que le bio n'est pas un segment de marché mais un choix de société que l'on fait à travers sa consommation, et ce, quel que soit son milieu social et son pouvoir d'achat.

Avec le changement de météo du secteur qui s'annonçait, l'équipe de l'Agence BIO a fait montre de son agilité et de sa réactivité:

- En interrogeant différemment les consommateurs pour ausculter leurs évolutions vis-à-vis

du bio. Les réponses furent édifiantes: si la santé reste le premier motif pour les boomers, c'est massivement le souci de la planète qui fait manger bio aux 18-24 ans!

- En ajustant les informations et les messages à destination du grand public pour coller au mieux avec les préoccupations de citoyens/consommateurs qui veulent de plus en plus opérer des choix alimentaires éclairés.

- En plaçant la célébration de ses 20 ans dans le temps long, l'anniversaire de l'Agence BIO ayant été l'occasion de regarder en arrière mais aussi se projeter avec créativité dans des scénarii pour demain et d'amorcer la prospective bio.

2021 a fait aussi la preuve de l'efficacité du Fonds Avenir bio. Avec son inscription dans le plan de relance et un budget augmenté à 13M€, sa place est incontestable au sein des dispositifs qui fortifient nos filières et musclent notre résilience alimentaire. L'engagement de l'Agence BIO a permis de soutenir les projets sans délai.

2021 fut enfin l'occasion de rénover la convention constitutive. Pour ses 20 ans, le groupement d'intérêt public, qui combine spécialistes et généralistes du bio, amont agricole et aval industriel, pouvoirs publics et acteurs privés, est désormais pérennisé. L'autre nouveauté de cette convention est qu'elle permet de préparer l'accueil de nouveaux acteurs dans la gouvernance de l'Agence, pour répondre aux enjeux bio de l'échelle régionale et de la distribution.

Construire une vision partagée de tous les bios, éclairer les consommateurs convaincus, et ceux qui ne le sont pas encore, voilà le cœur des missions et de l'engagement de l'Agence BIO.

Merci aux équipes et à nos partenaires pour l'année écoulée, et toutes les graines semées ensemble que nous allons moissonner.

Bonne lecture!

L'Agence Bio, au cœur de l'écosystème du bio

POUVOIRS PUBLICS



FAMILLES PROFESSIONNELLES



FINANCEMENT
& GOUVERNANCE

Contrat d'Objectifs et
de Performance (COP)



POUVOIRS PUBLICS

Transmission de
données statistiques
Mise en œuvre des
politiques publiques

GRAND PUBLIC

Référent médias
Campagnes d'information
et sensibilisation
Enquêtes d'opinion

PROFESSIONNELS

Financement et structuration
de filières
Notification des
opérateurs bio*
Financement de projets
Études de marché
Utilisation de la marque AB

INSTANCE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION

Accompagner tous les acteurs du bio

Nos 5 missions

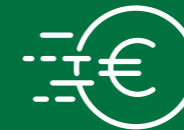
- Expliquer et promouvoir l'agriculture et l'alimentation biologiques
- Soutenir et structurer les filières bio
- Produire les données du secteur bio
- Augmenter la part du bio en restauration collective et commerciale
- Être l'instance de référence du bio

- Consommateurs
- Interprofessions bio
- Institutionnels
- Enseignants
- Réseaux territoriaux
- Transformateurs
- Producteurs
- Scientifiques
- Distributeurs
- Acteurs de la restauration collective
- Organismes certificateurs
- Pouvoirs publics
- Restaurateurs
- Journalistes

2021 en chiffres



20 ans
d'existence



13 M€
de dotation
du Fonds Avenir Bio



Une communauté
digitale** de
+253 500



± 300
événements
« Printemps BIO »

Nos défis

L'Agence BIO anime et soutient les politiques publiques et les acteurs engagés en faveur du bio. Elle contribue ainsi à l'accélération des transitions positives pour l'écologie, la société et les consommateurs. Trois personnalités inspirantes nous livrent leur vision sur l'importance de cette mission, que l'Agence BIO mène depuis 20 ans.




58 414
 agriculteurs engagés en AB (+13% vs 2016)


80%
 du Bio consommé en France est produit en France*



L'agriculture bio, une réponse aux enjeux climatiques et de souveraineté

Philippe Henry
 Président de l'Agence BIO (2019-2021)

Nul n'ignore aujourd'hui la nécessité de transformer nos systèmes agricoles pour répondre à la fois aux enjeux de souveraineté alimentaire, mais aussi aux enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité. Approche globale, à la fois agricole et alimentaire, l'agriculture biologique trace un chemin de long terme embrassant toutes ces thématiques.

Nous savons que la souveraineté alimentaire passe par des systèmes agricoles diversifiés, par une symbiose entre productions animales et végétales à l'échelle de l'exploitation ou de petits territoires. Nous le mettons en application depuis bien longtemps. Il n'y a pas de production bio sans prendre soin des sols et des écosystèmes. Nous

en sommes particulièrement attentifs.

Transition agricole et alimentaire signifient aussi rapprochement du producteur et du consommateur ; à la maison, mais aussi à la cantine. Vente directe et investissement dans les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont deux vecteurs importants à développer.

La souveraineté alimentaire passe aussi, inévitablement, par le renouvellement des générations. Et les jeunes qui voient dans l'agriculture biologique un système cohérent répondant à la fois aux enjeux alimentaires, climatiques et environnementaux, ont envie de s'engager dans cette voie. C'est une bien belle perspective que nous devons accompagner.



Le bio pour réduire la pollution de l'eau

Sandrine Rocard
 Directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie



L'intérêt de l'agriculture biologique vis-à-vis de la qualité de l'eau est démontré par de nombreuses études. Cette forme d'agriculture s'avère particulièrement performante vis-à-vis des pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides, pollutions qui dégradent nombre de cours d'eau et de nappes souterraines.

De fait, les pratiques en agriculture biologique font appel à moins de nitrates et majoritairement sous des formes moins propices aux fuites, telles que le compost ou le fumier. Aucun pesticide de synthèse n'est utilisé. Par ailleurs, la mise en œuvre du cahier des charges bio implique une forte diversité (rotations, parcelles de taille limitée) et des

infrastructures écologiques comme les haies, ce qui est favorable à la réduction des phénomènes d'érosion susceptibles de colmater les cours d'eau.

Les contrôles annuels du respect du cahier des charges bio offrent une garantie importante en termes de protection effective de la ressource.

S'appuyant sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes pour limiter l'usage des intrants chimiques, l'agriculture biologique présente également des atouts en termes de résilience vis-à-vis de la sécheresse et d'adaptation au changement climatique, comme la diversité des productions ou encore des sols riches en matière organique, vivants, poreux.



Le bio en restauration collective, un nouveau réflexe

Sylvie Dauriat
 Présidente de Restau'Co



Très tôt, la restauration collective a été identifiée comme un levier pour le bio, en raison de ses dix millions de convives nourris chaque jour. Au-delà du volume d'achat que notre secteur représente, le repas en collectivité est aussi un lieu de sensibilisation des convives, de tous âges, aux enjeux de la transition agricole.

Par la prise en compte de nos contraintes, la filière bio s'est organisée et a su gagner une part dans nos achats. En scolaire, particulièrement, le réflexe bio est entré dans nos menus et se

traduit par des engagements durables, pour atteindre et même dépasser l'objectif de 20% EGalim. Pour certaines collectivités, le bio est un choix politique fort : investir dans l'accès pour tous aux produits de qualité et soutenir le développement de la production sur son territoire. La restauration collective devient alors un acteur d'un projet alimentaire territorial.

Une dynamique qui n'est pas encore accessible à la restauration médico-sociale, qui produit pourtant la moitié des repas du secteur. C'est un défi à relever.


x2,8
 de surfaces agricoles Bio entre 2012 et 2022


13%
 des exploitations agricoles sont engagées en bio


91%
 des Français font confiance aux produits bio

Expliquer et promouvoir l'agriculture et l'alimentation biologiques



L'Agence BIO active plusieurs leviers de communication et développe différents outils permettant de s'adresser à l'ensemble de son écosystème, de l'amont à l'aval (professionnels, consommateurs, leaders d'opinion, prescripteurs, élus, etc.) Ces actions d'information ont pour objet d'accroître le niveau de connaissances général sur l'agriculture biologique et ses produits, de renforcer la confiance dans le secteur bio et de contribuer ainsi à son développement sur l'ensemble du territoire (production et consommation).

Une présence médiatique multicanale

Des prises de parole fortes

En 2021, l'Agence BIO a organisé deux conférences de presse pour présenter les données du secteur bio aux médias.

19 mars 2021

« L'année Covid bouleverse tout sauf les envies de bio ! »

Présentation des résultats du baromètre Agence BIO/Spirit Insight



274

retombées presse
(+ 4% vs 2020)

456 M

de contacts

9 juillet 2021

« Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire »



315

retombées presse

Une audience mobilisée



233 000
abonnés
+400



13 525
followers
+ 800



3 890
abonnés
+ 510



2 900
abonnés
en 12 mois



700
publications
sur les réseaux
sociaux



1,5M
de contacts



Près de
5M€
d'achat d'espace publicitaire

5

Live Tweets



1215
retombées presse

Traitement de deux sujets médiatiques sensibles

Janvier

Contamination à l'oxyde d'éthylène des graines de sésame en provenance d'Inde

L'ensemble du secteur agro-alimentaire est concerné dont le bio. Organisation d'une cellule pour apporter l'éclairage le plus complet à la presse sur tous les aspects de la question, de la réglementation au contrôle, rappel produit, etc.

Septembre

Diffusion du Complément d'Enquête « Grandes surfaces : main basse sur le bio »,

La diffusion a conduit à la réalisation d'un argumentaire co-construit pour clarifier les aspects « production nationale et les importations de produits bio » et publié sur le site de l'Agence BIO.

Des événements porteurs

LA
MATINALE
BIO

JANVIER/AVRIL 2021

Deux éditions de "La matinale BIO"

En janvier et avril, l'Agence BIO a organisé "La matinale BIO", un format d'émission TV rassemblant des acteurs engagés et des experts pour échanger et débattre autour du bio et de sa capacité à surmonter les bouleversements environnementaux et socio-économiques.



Le Printemps BIO

Coordonné par l'Agence BIO, le Printemps BIO est un événement national qui vise à informer et sensibiliser le public à l'agriculture biologique. Sur le thème « Le bio français, local, de saison et équitable », la 22^e édition du Printemps BIO encore marquée par la crise sanitaire a proposé un format revisité. Une édition étendue au-delà de la « traditionnelle » première quinzaine de juin, jusqu'à la rentrée dans certaines régions.



± 300
événements
répertoriés
14
retombées presse



6-10 SEPTEMBRE 2021

Congrès mondial de la Bio

Partenaire très impliqué de cette 20^e édition, l'Agence BIO a contribué financièrement à l'événement et a pris part aux trois conférences phares :

- Forum Culture et Éducation : l'agriculture biologique à l'école
- Forum parties prenantes : l'Agence BIO, plateforme d'échanges
- Forum chaîne de valeur : le Fonds Avenir Bio et le Club des financeurs, 2 outils pour le développement des filières bio.

tech&bio



21-23 SEPTEMBRE 2021

Salon Tech&Bio

Partenaire de l'événement, l'Agence BIO est également intervenue à travers trois conférences :

- Le rôle des collectivités dans la structuration des filières Bio
- Les outils de financement pour le secteur Bio
- Conférence économique sur les Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)

Remise des Trophées de l'Excellence BIO en présence du Crédit Agricole, partenaire de cette 8^e édition. Un vrai succès, puisque ce sont plus de 150 candidatures issues de toute la France métropolitaine et d'outre-mer qui ont été déposées, soit plus de 30% vs 2020.

16-18 NOVEMBRE 2021

Salon des Maires et des collectivités

salon
des maires
et des collectivités locales

L'objectif de notre présence sur ce salon est d'impulser et coordonner des actions en faveur de l'introduction de produits biologiques en restauration collective. En tant que partenaire exposant, l'Agence BIO a participé à l'animation, tenu un stand collectif avec la FNAB, Terre de Liens et Territoires bio Engagés.

- Rencontres professionnelles
- Temps forts et animations culinaires
- Conférences



24-26 OCTOBRE 2021

natexpo
PARIS 2021
24-26 OCT.

Natexpo

Présence de l'Agence BIO en tant que partenaire et exposant avec :

- 1 Espace dédié sur le stand collectif NATEXBIO
- 2 conférences « Comment le monde de demain sera plus bio (perception, consommation, production) »

8 SEPTEMBRE 2021

RESTAU'CO

SALON RESTAU'CO
L'ÉVÉNEMENT DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN GESTION DIRECTE

Animation par l'Agence BIO et ses partenaires d'un stand de 36m² pour répondre aux professionnels de la restauration collective et leur présenter les pratiques adaptées qui leur permettront d'atteindre et de dépasser l'objectif de 20% de produits bio d'ici 2022 prévu par la loi EGalim.





L'Agence BIO a 20 ans

Les 20 ans de l'Agence BIO ont été célébrés en octobre 2021. L'occasion de revenir sur la trajectoire positive de l'agriculture et de l'alimentation bio.

À l'occasion de cet événement, des personnalités publiques et des prospectivistes ont dessiné les contours de l'avenir du bio, lors d'une conférence en direct et disponible en replay.

■ **Allocution de Guillaume Gomez**, Représentant personnel du Président de la République pour la Gastronomie, l'Alimentation et les Arts Culinaires.

■ **Allocutions de Barbara Pompili**, ministre de la Transition Ecologique et de **Julien Denormandie**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

■ **Table ronde exceptionnelle « Le bio en 2041 »** animée par Vincent Edin, avec trois représentants d'instituts de prospective réunis sur un même plateau pour croiser leur style et leur vision du bio dans les 20 ans à venir :

futuribles

Cécile Désaunay, Directrice d'études à **Futuribles**, spécialiste des modes de vie et des questions de consommation, auteur de La société de déconsommation pour le point de vue des consommateurs,

Usbek & Rica

Elena Scappaticci, Rédactrice en chef du magazine **Usbek & Rica**,



Olivier Massicot, Co-fondateur de Territory Lab et intervenant pour **l'Institut des Futurs Souhaitables**, pour le point de vue des territoires.

■ Un film réalisé pour l'occasion « **L'Agence BIO, 20 ans d'une raison d'être** » (Disponible sur notre plateforme YouTube).



Des contenus de qualité pour répondre à tous les besoins

Réalisation de 10 films courts inédits "De la terre à l'assiette"

Ces 10 films ont été diffusés sur France 2 et France 5 en mai et juin.

Centre-Val de Loire	Pomme Bio Val de Loire
Île-de-France	Farine & pain Bio IDF
Bretagne	Défi cuisine Bretagne
Corse	Pomelos Bio Corse
Pays de la Loire	Bovin Biodiversité Vendée
Centre-Val de Loire/IDF	Porc Bio
Grand Est	Bio et eau
Pays de la Loire	Drive fermier
Occitanie	Colza Bio
Grand Est	Bœuf/GMS

59,8 M de contacts

Diffusion de près de 500 000 outils de communication auprès du grand public et des professionnels du secteur

Réalisation de 5 capsules vidéos diffusées via les réseaux sociaux de l'Agence BIO et sur Youtube



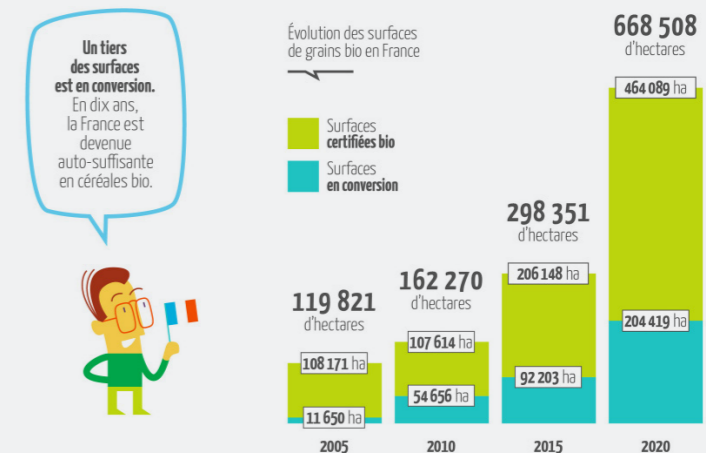
- Présentation de l'Agence BIO
- Le bio, c'est bon pour tout le monde
- Pourquoi manger bio ?
- Le bio à quel prix ?
- Les nouvelles habitudes alimentaires



Réalisation de 8 mêmes sur les fondamentaux du bio

- Élevage - alimentation
- Élevage - accès au plein air
- Consommation bio française
- Bio & alimentation
- Bio & de saison
- EGalim
- Conversion
- Surface agricole bio
- Biodiversité et préservation de la qualité des eaux

LES GRAINS BIO : LA FILIÈRE FRANÇAISE LA PLUS DYNAMIQUE EN BIO



Réalisation de 4 infographies en collaboration avec Intercéréales et Terres Univia

- Grandes cultures, de quoi parle-t-on ?
- Les Grandes cultures: la filière la plus dynamique en bio
- Une diversité nécessaire
- Que garantissent les logos bio ?

Soutenir et structurer les filières bio



De plus en plus de bio, français et local grâce à la structuration

Mis en place en 2008, le Fonds de structuration des filières biologiques, ou Fonds Avenir Bio, a pour objectif de déclencher et soutenir des projets de développement des filières biologiques françaises. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en a confié la gestion à l'Agence BIO.

Via des appels à projets, le Fonds Avenir Bio permet d'accompagner financièrement des opérateurs économiques ayant des projets collectifs impliquant des partenaires complémentaires à différents stades des filières (amont et aval). Engagés sur trois ans, ces projets ont des objectifs conséquents de développement des surfaces et de la production en agriculture biologique en France.

Renforcé dans le cadre du volet « transition agricole » du Plan de Relance gouvernemental, le Fonds Avenir Bio est désormais doté de 13 millions d'euros par an en 2021 et en 2022.

Il complète les dispositifs d'aides publiques existants (crédits des collectivités territoriales, crédits FEADER, crédits d'animation DRAAF, crédits des Agences de l'Eau, aides aux investissements de FranceAgriMer...).

Avec un minimum de 20% de bio dans l'assiette fixé par la loi EGAlim, c'est un marché potentiel de 1,4 milliard qui s'ouvre aux acteurs des filières bio. Agriculteurs et producteurs bio sont prêts à relever le défi et se structurent avec notre soutien.



2 appels à projets en 2021

Appel à projets Avenir Bio n°22

Clôturé le 12 janvier 2021

Appel à projets « Plan de Relance »

Ouvert du 13 janvier 2021 au 1^{er} septembre 2022

13 M€

de dotations en 2021 sur le Fonds Avenir Bio, qui ont permis à l'Agence BIO de soutenir:



Filière grandes cultures

En 2021:

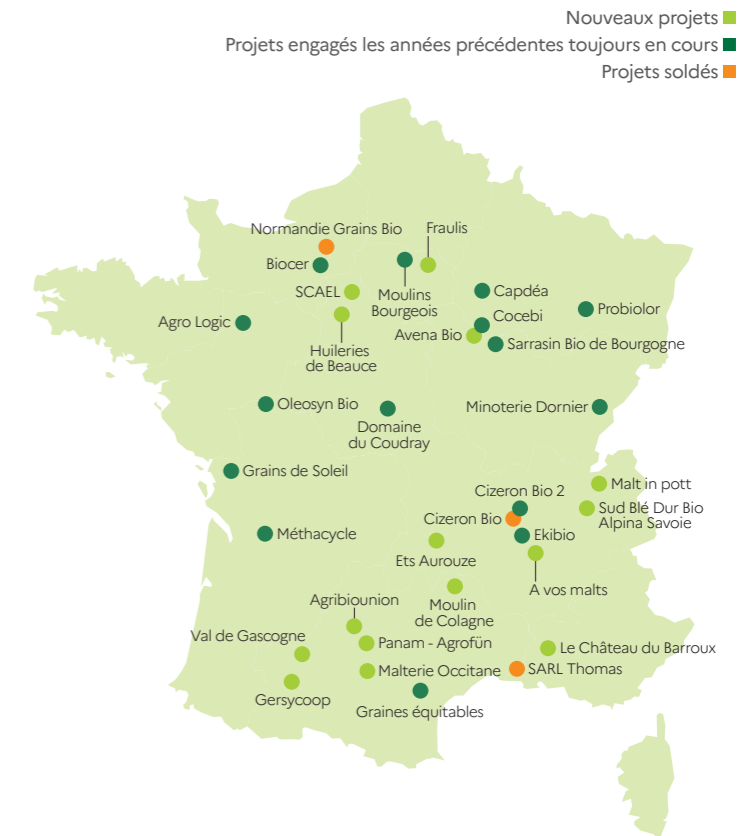
15 nouveaux projets dont:

- Trois projets de malterie (filière orge) en Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie,
- Un projet d'huilerie (filiales tournesol, lin, chanvre, caméline) en Centre-Val de Loire,
- Un projet de production d'aliments composés pour animaux (filiales céréales, protéagineux, fourrages) en Auvergne-Rhône-Alpes,
- Un projet de fabrication de pâtes fraîches et sèches (filiale blé dur) en Île-de-France.

26 M€
d'investissements
7 M€
de Fonds Avenir Bio

15 projets engagés les années précédentes toujours en cours

3 projets soldés





Filière fruits et légumes

En 2021:

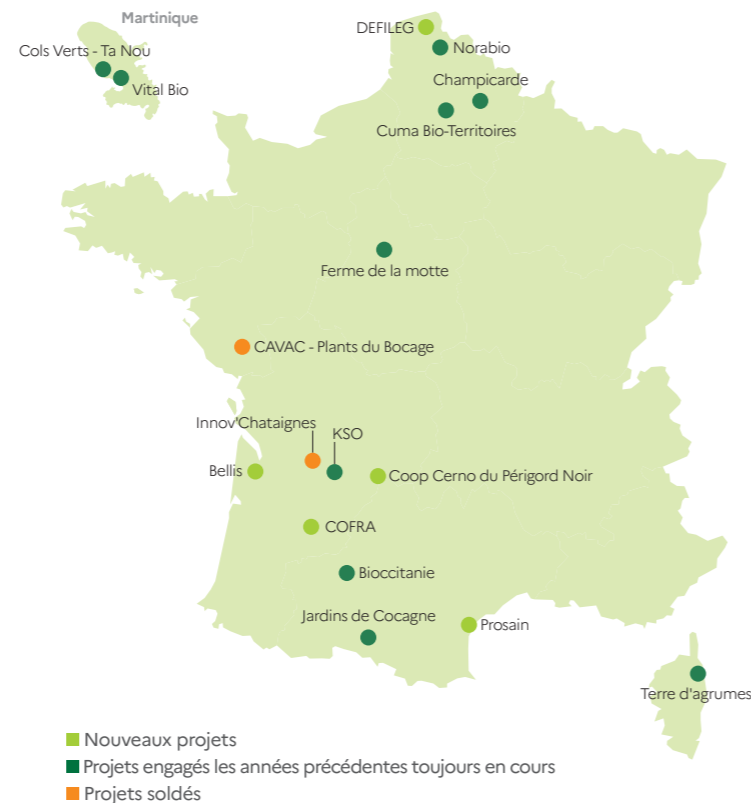
3 nouveaux projets:

- Un projet de transformation-surgélation de légumes de plein champ
- Un projet de conserverie de légumes variés
- Un projet de fabrication de soupes, purées et tartinables de légumes variés
- Un projet de conditionnement de pommes
- Un projet de cassage et conditionnement de noix

6,9 M€
d'investissements
2,6 M€
de Fonds Avenir Bio

10 projets engagés les années précédentes toujours en cours

2 projets soldés



Élevage

En 2021:

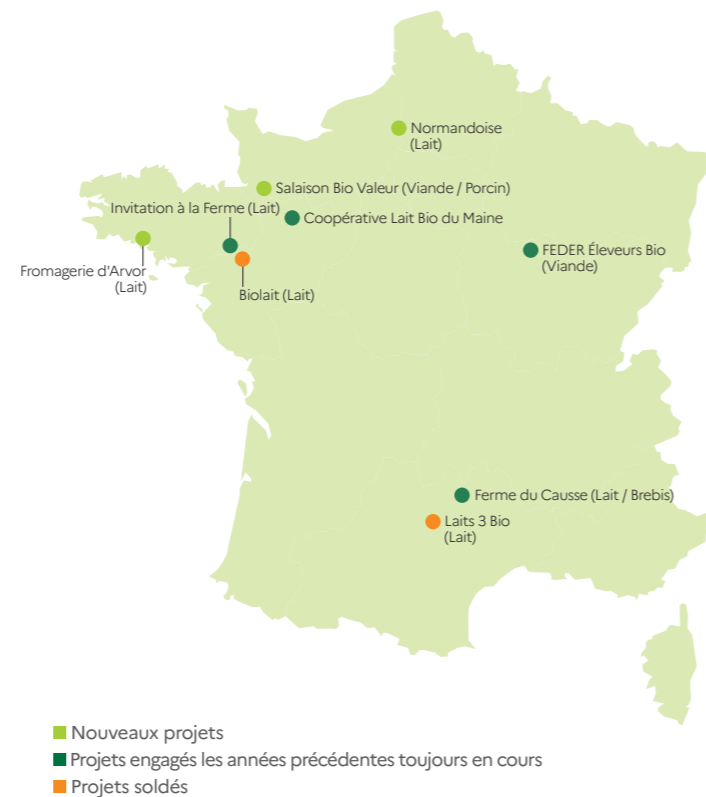
3 nouveaux projets:

- Un projet de fabrication de desserts lactés à base de lait de vache
- Un projet de transformation de viande de porc
- Un projet de fabrication de fromages de chèvre, brebis et vache

3,7 M€
d'investissements
1,4 M€
de Fonds Avenir Bio

4 projets engagés les années précédentes toujours en cours

2 projets soldés



Filières RHD, PPAM et multifilières



Restauration hors domicile

En 2021:

3 projets engagés les années précédentes, toujours en cours

1 projet soldé



Plantes à parfums aromatiques et médicinales

En 2021:

1 nouveau projet:

- Valorisation de fleur d'oranger en huile essentielle ainsi que d'écorces et pulpes d'orange amer en confiseries, boissons et infusion en Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'un projet de structuration de la production de PPAM bio pour la fabrication d'huiles essentielles en Occitanie.

1,6 M€
d'investissements
0,6 M€
de Fonds Avenir Bio

2 projets engagés les années précédentes toujours en cours

2 projets soldés



Multifilières

En 2021:

1 nouveau projet:

- Valorisation de plusieurs filières agricoles (fruits et légumes, œufs, grandes cultures) avec la construction d'ateliers de fabrication: meunerie, traiteur, micro-brasserie, huilerie, boulangerie, légumerie, biscuiterie, pâtes alimentaires et œufs

2,1 M€
d'investissements
0,7 M€
de Fonds Avenir Bio

1 projet soldé



Le Club des financeurs de l'Agence BIO

L'Agence BIO anime le Club des financeurs, organise des forums de financement de projets bios nationaux et participe à des forums régionaux.

Le Club des financeurs se fixe comme objectif de coordonner et d'optimiser les différentes sources de cofinancement (État, Régions, Fonds européens, opérateurs privés) afin de soutenir les projets d'investissement et de structuration des filières biologiques, notamment pour favoriser le portage des projets des PME et TPE du secteur, et pour sensibiliser les organismes bancaires aux spécificités du bio.

En 2021, le Club des financeurs de l'Agence BIO s'est réuni en février pour une session d'échange.

Une conférence sur le financement de projets a également été organisée lors de l'édition 2021 du salon Tech&Bio.

FINANCEURS PUBLICS

Conseils Régionaux, Agences de l'Eau

STRUCTURES D'APPUI



BANQUES



STRUCTURES D'INTERVENTION EN FONDS PROPRES



PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF



Pour en savoir plus



www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/

Pages dédiées au financement de projets sur le site de l'Agence BIO :

- Foire Aux Questions du Fonds Avenir Bio
- Espace candidature (texte de l'appel à projets en court et pièces jointes à remplir)
- Les projets lauréats du Fonds Avenir Bio
- Exemples de projets soutenus (fiches remarquables, films courts)
- Mais aussi des informations sur les autres sources de financements possibles, publics ou privés

Un mail commun pour répondre à vos questions :

questionfab@agencebio.org

Nous vous invitons à consulter le texte de l'appel à projets et la FAQ avant toute question. Si vous avez une question relative à un projet potentiel, merci d'intégrer un descriptif de celui-ci à votre demande.



L'Agence BIO, 20 ans au service de la BIO

LÉGENDE

- LE BIO & L'UNION EUROPEENNE
- LE FOOD ET L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE
- LE BIO EN FRANCE
- L'AGENCE BIO
- COMMUNICATION



12 novembre
2001
Création de l'Agence BIO



2002
1^{ère} édition des chiffres clés par l'Observatoire national de l'Agence BIO



2003
Lancement du baromètre de consommation et de perception des produits biologiques de l'Agence BIO



2005
Création de l'annuaire en ligne des professionnels de la bio



2001



2005

1985

1^{er} cahier des charges français et 1^{er} logo bio
(convergence des chapelles créées depuis les années 30)

Des magasins bio pionniers du vrac

Janvier
2001
La 1^{ère} AMAP s'ouvre à Aubagne



1^{er} Programme National Nutrition Santé



1%
de producteurs bio

1,40%
de Superficie Agricole Utilisée (SAU) en Bio

2002

Lancement du printemps BIO

Création des **INTERBIO**



2004

Lancement du plan d'action européen pour l'agriculture biologique



2005

Définition légale du commerce équitable

2006

Le bio rejoint les signes officiels de qualité à l'Inao



2008

Lancement du Fonds Avenir Bio à 3 M€

2009

1^{ère} édition des Trophées de l'Excellence Bio



2010

Les repas français classés au patrimoine de l'Unesco

2010

Lancement du Réseau Manger Bio



2011

1^{ère} fête de la Gastronomie

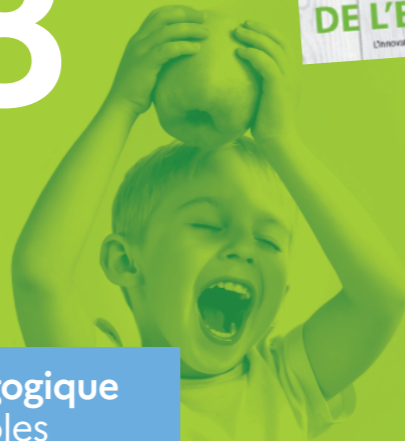
Le bio commence à prendre la parole sur les réseaux sociaux

2013

Plan Ambition Bio 2017



2008



2013



1^{er} kit pédagogique pour les écoles

2008

La mention Haute Valeur Ajoutée (HVE) lancée

Les pesticides de synthèse supprimés des rayons de Botanic

2009

Lancement Plan Bio Horizon 2012



2009

Le cahier des charges européen bio évolue une première fois



2010

Nouveau logo bio européen, c'est la naissance de l'**Eurofeuille**



2012

Les 1^{ers} Défis Famille Alimentation Positive sont lancés par la FNAB

2007
Grenelle de l'environnement

LÉGENDE

- LE BIO & L'UNION EUROPEENNE
- LE FOOD ET L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE
- LE BIO EN FRANCE
- L'AGENCE BIO
- COMMUNICATION

2014

La Loi Labbé
interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public



Juillet
2014

Loi relative à l'économie sociale et solidaire
qui modifie la conception géographique du commerce équitable



2015

Exposition Universelle de Milan «**Nourrir la planète, énergie pour la vie**»



MILANO 2015
FEEDING THE PLANET
ENERGY FOR LIFE



Automne
2017

États Généraux de l'Alimentation



2018

Première déclinaison régionale du **Club des financeurs** mise en place par l'Agence BIO

Juin

2018

Plan Ambition Bio 2022



2014

2018



2014

2^e Plan d'actions bio européen



Octobre
2014

Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt



2015
4,9%
de SAU en bio



2018

Loi EGalim
avec pour objectif phare:
20% de bio minimum en restauration collective

Loi Garot
sur le gaspillage alimentaire

2004-2019

6 Programmes de promotion de l'agriculture biologique sont cofinancés par l'UE

(campagnes TV et radio d'information grand public, création d'outils de sensibilisation enfants et adultes, partenariat TV de promotion du bio en RHD, séminaires international, Assises de la Bio, élargissement de notre écosystème digital, etc.)



LÉGENDE
LE BIO & L'UNION EUROPEENNE
LE FOOD ET L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE
LE BIO EN FRANCE
L'AGENCE BIO COMMUNICATION

2019

4^e Programme national nutrition santé 2019 - 2023

2019

Le programme METABIO lancé par l'INRAE (300 chercheurs mobilisés)

2019

- Doublement du Fonds Avenir Bio passant de 4 à 8 M€ par an
- Le projet Cartobio est lancé pour géolocaliser les parcelles en bio
- Le site Internet et l'annuaire de l'Agence BIO sont modernisés

2021

2 200 AMAP en service

2021

22^e édition du Printemps BIO
6 régions sur 13 bénéficiant d'INTERBIO



Novembre 2021

Loi contre la maltraitance animale

Fin 2021
Une communauté de **254K** sur les réseaux sociaux



2021

13,4% de producteurs bio
10,3% de SAU en bio

2021

- 3^e plan d'actions bio européen
- Le cahier des charges européen bio évolue
- 1^e journée européenne du bio

2021 le Fonds Avenir Bio passe à **13 M€** dans le cadre du Plan de relance



2019



80

programmes courts bio « De la terre à l'assiette » réalisés depuis 10 ans et diffusés sur France TV et sur les réseaux sociaux



Décembre 2019
Pacte Vert européen

Mai 2020
Lancement de la stratégie « De la terre à la table »

LÉGENDE
LE BIO & L'UNION EUROPEENNE
LE FOOD ET L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE
LE BIO EN FRANCE
L'AGENCE BIO COMMUNICATION

Produire les données du secteur bio



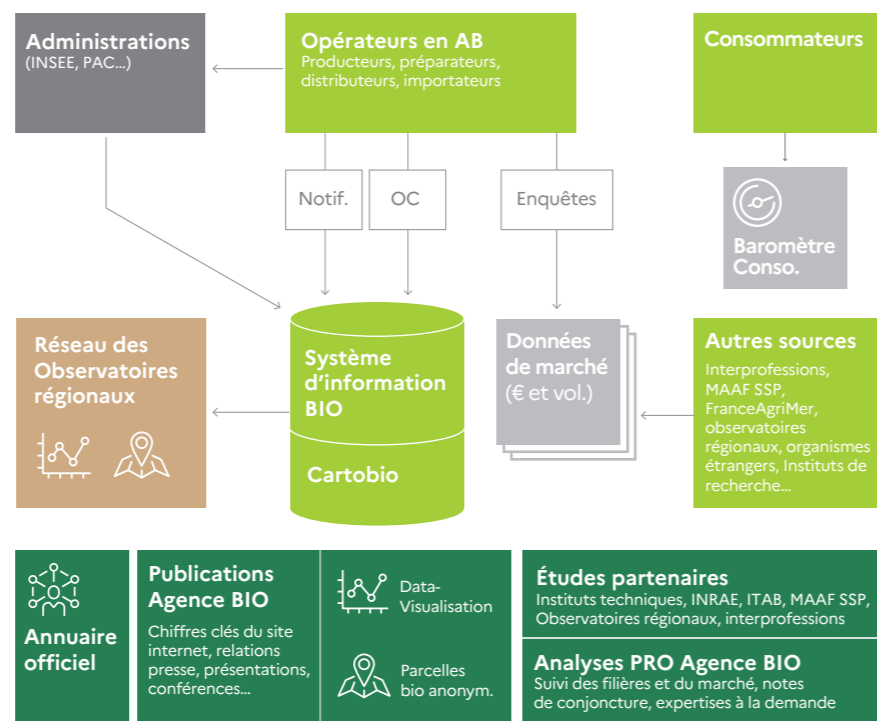
L'Agence BIO collecte, centralise, analyse, et partage les données du secteur bio. Grâce à la notification des opérateurs en conversion et la base des données des organismes certificateurs, elle assure le suivi du nombre d'acteurs et de leur activité, notamment des surfaces bio. Elle produit également des études stratégiques et économiques pour éclairer les décisions des entreprises et des pouvoirs publics.

L'Observatoire national

L'Observatoire national de l'agriculture biologique collecte et analyse les données des entreprises et des fermes. Il réalise également des études sur le marché, la consommation et la restauration hors domicile.



Fonctionnement de l'observatoire



Les ressources dédiées à l'observatoire

- 390 000 €** en 2021 pour 5 études annuelles, 1 étude thématique et l'achat de 3 panels de données.
- 635 000 €** en 2021 pour le développement et l'entretien du Système d'information.
- 5** personnes sont dédiées au fonctionnement de l'Observatoire.



Produire des analyses et publications pertinentes

- 1 évaluation détaillée filière par filière du marché bio en France
- 17 fiches régionales synthétiques
- 3 jeux de données en libre accès sur data.gouv.fr
- 4 notes de conjoncture professionnelles diffusées auprès de plus de 650 destinataires
- 1 carnet sur l'Agriculture bio dans l'UE (en français et en anglais)
- 1 panorama hebdomadaire des articles et études à destination de plus de 200 destinataires du secteur bio

Retrouvez ici toutes nos publications :

Des partenaires multiples

- Administrations et autorités : Ministère en charge de l'agriculture et de l'écologie, INAO, Douanes, FranceAgriMer (Observatoire des SIQO...)
- Entreprises et syndicats professionnels
- Associations interprofessionnelles
- Bureaux d'études
- Associations de consommateurs
- Instituts de recherche

Depuis fin 2021, l'INRAE finance un poste d'analyste de la donnée à l'Agence BIO pour réaliser une typologie des fermes bio et préparer le partage de la base de données à ses chercheurs.

Retrouvez ici l'ensemble de nos partenaires en France :

www.agencebio.org/decouvrir-le-bio/ses-acteurs

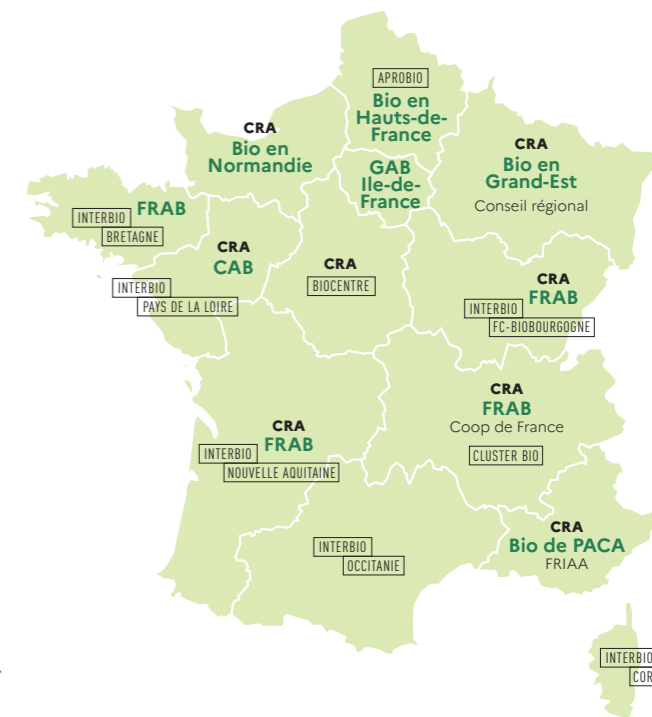
www.agencebio.org/chiffres

Des observatoires à l'échelle régionale

L'Agence BIO décline son approche multi-partenaire grâce aux observatoires régionaux de l'agriculture biologique. Pour assurer un accompagnement pertinent des filières bio au plus proche des territoires, l'Agence BIO fournit un accès à ses outils et à ses données aux DRAAF (antennes régionales du ministère de l'agriculture) de chaque région et aux structures professionnelles :

- **INTERBIO**: Associations interprofessionnelles bio régionales
- **Réseau régional de la FNAB** (FRAB, CAB, GAB...)
- **CRA**: Chambres régionales d'agriculture
- La Coopération Agricole en Auvergne-Rhône-Alpes, la FRIAA en PACA, le Conseil régional Grand Est

En 2021, la construction des observatoires régionaux s'est poursuivie dans les départements et régions d'outre-mer (GAB de l'île de la Réunion, Guadeloupe, Guyanne).



Construire des outils pour l'avenir

L'Agence BIO est chargée de la gestion de l'ensemble du dispositif de notification en agriculture biologique depuis 2003. Avec les données issues des organismes certificateurs, cette mission permet d'alimenter le système d'information central de l'Agence BIO. Grâce à ce système, l'Agence BIO propose les services essentiels au développement des filières bio : statistiques, annuaire, cartographies des parcelles bio...



Une utilisation prioritaire des données administratives

disponibles issues des organismes certificateurs, de l'INSEE, des chambres des métiers, des douanes, des organismes certificateurs, des aides PAC et des autres données ouvertes de l'État.

5 sources chiffrées complémentaires

Agreste, FranceAgriMer, Interprofessions, membres et partenaires de l'Agence BIO et données des panels de distributeurs et de consommateurs

11 grandes enquêtes de marché

auprès des 25 728 fermes qui vendent en direct et des 29 244 entreprises de transformation et de distribution certifiées bio de France*

19^e baromètre

sur la consommation et la perception des produits bio réalisé en 2021 auprès de 2 200 Français

1 réseau international de plus de 300 experts

dont 72 experts dans 13 observatoires régionaux organisés en réseau

Le Système d'information de la Bio

Les entreprises souhaitant s'engager en bio déclarent leurs activités sur le portail de notification de l'Agence BIO. Leurs déclarations sont validées puis mises à jour par les organismes certificateurs et permettent de constituer une base centralisée des opérateurs engagés en bio.

Depuis 2021, les données de cette base centrale sont désormais mises à jour de manière automatique et récurrente par les 12 organismes certificateurs. Ce nouveau système d'échanges rend l'information plus pertinente et permet de répondre à plusieurs missions de l'Agence BIO (diffusion de statistiques, annuaires bio...).

12 organismes certificateurs fournisseurs de données

+100 types de données transmises par opérateur

+2,5M de lignes de données mises à jour par an

En 2021, la consolidation des données historiques et le développement de leur visualisation interactive a permis d'apporter une meilleure capacité d'analyse à l'Agence BIO et à ses partenaires (INAO et 13 observatoires régionaux).

12 tableaux de bord mis à disposition

15 ans d'historique de données

L'annuaire des opérateurs bio

En s'appuyant sur son nouveau système d'information, l'Agence BIO met à disposition des professionnels et du grand public un annuaire permettant de rechercher les opérateurs bio sur différents critères (géographique, activités, productions,...).

En 2021, l'annuaire permet d'affiner sa recherche sur les opérateurs bio depuis une période de notification. Et il s'enrichit d'informations complémentaires sur chaque fiche : un lien direct vers l'annuaire national des entreprises, un indicateur mettant en avant les entreprises 100% bio et l'enseigne pour les opérateurs rattachés à un réseau.

www.annuaire.agencebio.org



Cartobio : la base de données géographiques

Lancé fin 2018 par l'Agence BIO et l'INAO, et subventionné par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), CartoBio a pour objectif de créer et partager une base de données géographiques exhaustive des parcelles conduites en agriculture biologique en France.

Cette couche parcellaire validée par les organismes certificateurs permettra :

- De faciliter l'instruction des aides PAC pour les bio
- De mettre à disposition des organismes certificateurs et des agriculteurs, un outil cartographique permettant un meilleur suivi du parcellaire certifié
- De diffuser en open data les parcelles conduites en agriculture biologique afin d'apporter un appui aux politiques publiques et à la recherche.

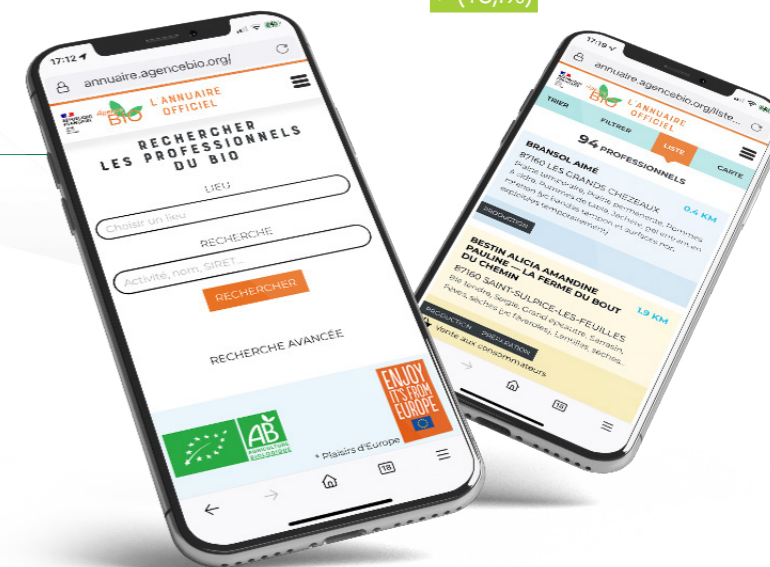
Vue de parcelles bio (en vert) et non bio (en bleu) déclarées à la PAC 2019 - Drôme

3 000 utilisateurs uniques par semaine

↗ (+3,5%)

38 000 pages vues par semaine

↗ (+3,1%)



En 2021, le développement d'un prototype testé par des utilisateurs directs s'est poursuivi. Afin d'intégrer la couche parcellaire produite par Cartobio dans l'instruction des aides PAC, l'Agence de Service des Paiements (ASP) et le Bureau des Aides aux Zones Défavorisées et à l'Agroenvironnement (BAZDA) ont rejoint le projet. Enfin, les parcelles conduites en Agriculture Biologique déclarées à la PAC en 2019 et 2020 ont pu être diffusées sur le site data.gouv.



Source : ASP-RPG / Agence BIO - Cartobio

Augmenter la part du bio en restauration collective et commerciale



Pour une deuxième année consécutive, les lieux de restauration souffrent d'une forte baisse de fréquentation. La pandémie contraint à un nouveau confinement au printemps 2021 avec, en fonction des départements, 7 à 9 semaines de fermeture complète des lieux de restauration suivies d'une réouverture progressive à compter du 19 mai avec des jauges de fréquentation et des horaires de couvre-feu réaménagé jusqu'à juin, le maintien des mesures de distanciation sociale et toujours le recours au télétravail affectant une nouvelle fois et durablement la fréquentation des lieux de restauration. Malgré ces bouleversements, l'Agence BIO poursuit sa mobilisation pour que l'objectif de 20% de bio dans l'assiette fixé par la loi EGalim reste une priorité, que ce soit pour les convives ou les opérateurs de la restauration.

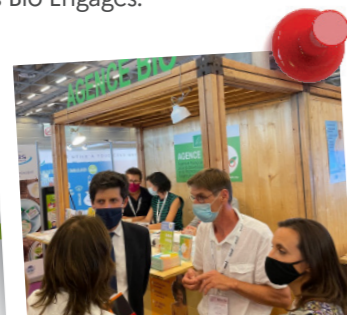
Être présent sur les salons incontournables

8 Septembre

Au Salon Resto Co, l'Agence BIO a accueilli le Ministre de l'Agriculture Julien Denormandie.

17-22 Novembre

Au Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'Agence BIO a répondu aux questions des élus et fait déguster des produits bios, locaux, et délicieux en partenariat avec les interprofessions, Terre de Liens, FNAB et Territoires Bio Engagés.



Participer aux grands rendez-vous du bio

7 Avril

Webinaire d'Interbev sur la viande bio en restauration scolaire.

16 Septembre

Conférence au SPACE 2021 à Rennes sur la viande Bio en restauration collective.

24 Septembre

Conférence sur l'utilisation des fruits et légumes bio en restauration hors domicile au SIRHA à Lyon, sur le stand Interfel.

8 Novembre / Lyon

Rendez-vous de la cuisine écoresponsable de Cluster BIO pour la conférence « Un menu bio, local et rentable, est-ce possible dans mon resto ? ».

Agir en direct auprès des citoyens et des organismes de concertation des professionnels

Dans son action directe auprès des citoyens et de concertation des professionnels, l'Agence BIO a :

- Produit et diffusé plusieurs vidéos pour promouvoir l'utilisation des produits bio en restauration collective : une vidéo sur la loi EGalim, à destination des professionnels de la restauration collective, des personnels administratifs et des collectivités et une vidéo pour le grand public avec un format adapté à une diffusion sur les réseaux sociaux.

Les vidéos sont accessibles via ce lien :

<https://www.youtube.com/user/AgenceBio/playlists>

- Mis à disposition une page dédiée à la restauration collective sur son site internet avec des chiffres, outils, informations sur les structures d'accompagnement et des exemples pour inspiration

- Animé en coprésidence avec l'Association des Maires de France le groupe de Travail accompagnement, chapeauté par le Conseil National de la Restauration Collective (CNRC) produisant un bouquet de ressources à destination des gestionnaires de la restauration, ainsi que deux guides marchés publics gestions directe et concédée

- Réuni deux fois la commission ARC BIO, puisque dans son rôle d'animation de l'écosystème, l'Agence BIO consacre une de ses cinq commissions à la RHD.



Cantine et restauration bio, encore du chemin à parcourir

Rappelons que les 20% de bio, s'ils étaient atteints représenteraient un marché additionnel de 1,4 milliards d'euros. Dans une année 2021 où les agriculteurs bio dans les filières lait, œuf, pomme ou carottes ont besoin de débouchés il est nécessaire de construire les passerelles entre agriculteurs et cantines.

Concernant la restauration commerciale, rappelons qu'avec moins de 2% des achats du secteur en bio, il reste un formidable relais de croissance comme l'a rappelé Guillaume Gomez lors de son discours aux 20 ans de l'Agence.

Produire les données du bio et de la RHD

Dans le cadre de sa mission de production de données bio, l'Agence BIO a :

- Lancé le Baromètre de la Restauration Hors Domicile, conjointement avec FranceAgriMer afin de mieux connaître les achats en fonction des différents secteurs, la nature des produits achetés et notamment la part en bio par famille de produit, les principales catégories de fournisseurs. Les résultats seront consultables sur Baromètre de la restauration hors-domicile (barometre-rhd.fr)

- Appuyé les travaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, qui a mis en œuvre l'outil ma-cantine.fr en relayant notamment ses campagnes de communication et en promouvant ses actions aux travers des réseaux professionnels de la bio.

Être l'instance de référence du bio



L'arrêté du ministre de l'agriculture en date du 5 novembre 2021 a officialisé la nouvelle convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Agence BIO. L'Assemblée Générale du 18 mai 2021 a validé le projet de renouvellement du GIP Agence BIO et révisé sa convention constitutive pour en faire un GI à durée indéterminée, vs renouvelable tous les cinq ans.

Notre gouvernance & organisation

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est tenu quatre fois en 2021, et a accueilli de nouveaux administrateurs titulaires:

Sandrine Faucou (APCA), Bruno Martel, Gilbert Brouder et Maxime Duret (Coopération Agricole), ainsi que

Nicolas Chérel pour le Ministère de l'Agriculture.

Ils remplacent ainsi Gérard Michaut (ancien président de l'Agence BIO pour la Coopération Agricole), Pierre-Luc Pavageau (Coopération Agricole), et Valérie Pieprzownik pour le Ministère de l'Agriculture.

La présidence de l'Agence BIO

En 2021, c'est à l'APCA (Chambres d'Agriculture France) que revenait la présidence tournante pour 2 ans après la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Loïc Guines, éleveur laitier et président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine a ainsi été élu par le conseil d'administration de l'Agence BIO pour prendre la succession de Philippe Henry.

Le président est secondé par trois vice-présidents qui appartiennent aux familles n'exerçant pas la présidence: ont été désignés en 2021 Bruno Martel (la Coopération agricole), Jean Verdier (Synabio) et Philippe Henry (FNAB).

	Vice-Président	Titulaire 1	Titulaire 2	Suppléant 1	Suppléant 2
APCA		Sandrine Faucou	Étienne Gagneron	Marie Griffaton	Stéphane Besnard
La Coopération Agricole	Bruno Martel	Bruno Martel	Gilbert Brouder	Maxime Duret	
FNAB	Philippe Henry	Philippe Henry	Laurent Teyssendier	Mathieu Maury	
Synabio	Jean Verdier	Jean Verdier	Arnaud Vannier	Nicolas Crabot	

Les présidences des commissions de l'Agence BIO

Dans le même temps ont été élu.es ou réélu.es les président.es des commissions de l'Agence BIO

	Présidence	Structure représentée	Vice-présidence	Structure représentée
ARC BIO	Magali Saumade	APCA	Thomas Breuzet	SYNABIO
COMMUNICATION	Aude Gamberini	SYNABIO	Sandrine Faucou	APCA
ENVIRONNEMENT & TERRITOIRES	Sabine Bonnot	FNAB	Maria Pelletier	SYNABIO
FILIERES ET MARCHÉ	Bruno Martel	LA COOPÉRATION AGRICOLE	Jean-Michel Bohuon	SYNABIO
OBSERVATOIRE	Laurent Teyssendier	FNAB	Jean-Hervé Caugnant	APCA

FOCUS

La commission Environnement et territoire

Les objectifs de la commissions Environnement & territoires:

- Contribuer à identifier les aménités de l'agriculture biologique sur les volets environnementaux et territoriaux principalement (en incluant notamment la santé et l'emploi)
- Orienter les actions de communication à partir des nouvelles connaissances acquises sur la thématique
- Éclairer les décisions publiques découlant des nouvelles connaissances acquises par la recherche, notamment sur la mesure des aménités de l'agriculture biologique sur l'eau, les sols, la biodiversité, le volet social et la santé

Composition: MAA, MTES, Ministère de la recherche (ou DGER), structures professionnelles membres professionnels du CA, Agences de l'eau, Agence française pour la biodiversité (AFB), ADEME, FCD, représentant des GMS hors FCD, Synadis-bio, représentants de la société civile (un représentant des associations de consommateurs, un représentant des associations environnementales), représentants des collectivités locales (Ecomaires, AMF, AMRF), ITAB, Inra, représentant du club des financeurs.



Une équipe dynamique et renouvelée

27 collaborateurs au sein de l'Agence BIO salariés en 2021, dont 4 en contrats à durée déterminée et 1 en alternance. Les mouvements ont été nombreux, avec 9 arrivées, dont celle d'une nouvelle directrice, et 8 départs (dont 6 CDI). 2 CDD sont arrivés à terme au cours de l'année, et 1 a été transformé en CDI.

Au 31 décembre 2021

- 19 personnes, dont 1 en CDD et 1 en alternance ;
- les hommes étaient sous représentés: ils étaient 4, le reste (15) de l'effectif étant féminin ;
- les cadres représentaient 17 salariés sur 19.
- La moyenne d'âge était de 35,15 ans et l'ancienneté moyenne de presque 4 ans.

Bilan financier



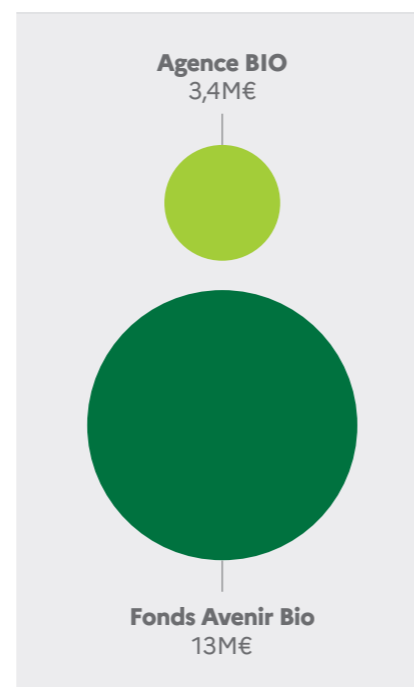
Répartition financière 2021

Une exécution budgétaire marquée par le Plan de relance

Soumise à la gestion budgétaire et comptable publique, l'Agence BIO présente un budget en autorisations d'engagements et crédits de paiement.

Elle tient ses moyens de subventions ministérielles, des cotisations de ses membres et de subventions de tiers, dont les interprofessions.

Elle gère le Fonds de structuration des filières biologiques, ou Fonds Avenir Bio, délégué par le Ministère en charge de l'agriculture pour un montant de 13 millions d'euros d'autorisations d'engagement en 2021.



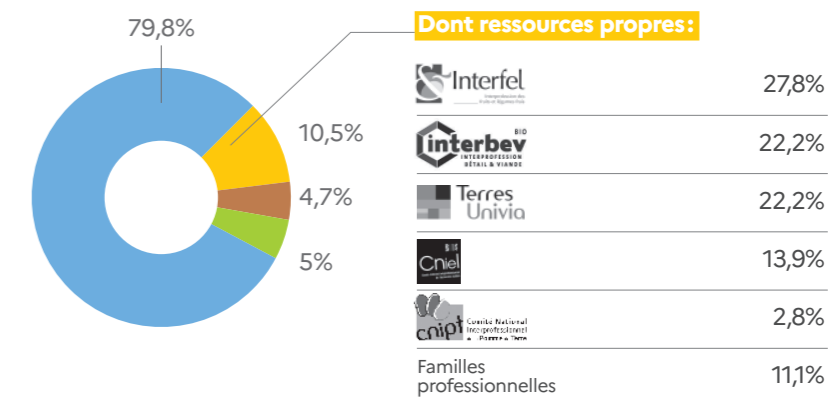
LES RECETTES

Le montant des recettes de l'Agence BIO en 2021 a été de 3,4M€, répartis entre :

- La subvention pour charge de service public (SCSP) du ministère en charge de l'agriculture : 2 722 195 €
- La subvention du ministère en charge de la transition écologique : 170 000 €
- Une subvention de l'Office Français de la Biodiversité (plan Ecophyto) : 161 000 €
- Les recettes propres que sont les cotisations des membres et les subventions des interprofessions : 360 000 €

Répartition des recettes

■ SCSP	2 722 195 €
■ Subvention MTE	170 000 €
■ Subvention OFB	161 000 €
■ Ressources propres	360 000 €



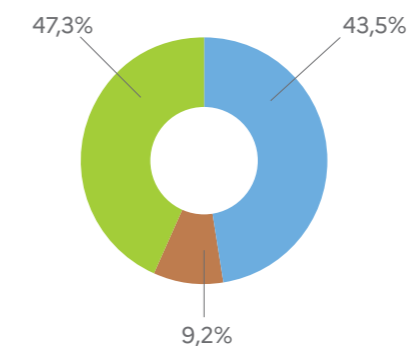
LES DÉPENSES

Les enveloppes de dépenses sont :

- Le personnel
- Le fonctionnement (fonctionnement courant, dépenses de communication, d'études et d'informatique)
- L'investissement (systèmes d'information et équipement)

Répartition en autorisations d'engagement (AE)

■ Personnel	1 459 182 €
■ Fonctionnement	1 585 466 €
■ Investissement	307 025 €





Rapport d'activité 2021

Direction de la publication: Laure Verdeau

Conception / création: *Heidi*

Crédits photo: Agence BIO, Faust Favart, Patrick Lazic, iStock

Impression: Atelier reprographie France Agrimer



Contactez-nous

www.agencebio.org/contact

Retrouvez-nous sur:



@agencebio



@agence_bio



@agriculturebio



@Agence BIO